Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 037-213700826-20260928-DCM_37_2026-DE

DÉPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE / ARRONDISSEMENT DE CHINON

MAIRIE - 37 340 CONTINVOIR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	**22/09/2026**	**L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-huit septembre, à 19h00** Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Christian SAGET
Conseillers en exercice	11	
Présents	8	
Absents	3	
Pouvoirs	3	

Présents : Christian SAGET, Mélanie OSSANT, Sylvain DOLIVET, Jean-Paul CAMBON, Nicole ROYER, Franck FLEURIOT, Michèle MARY, Émilie JORY

Excusés : Nicolas BONNARDE (pouvoir à Jean-Paul CAMBON), Laurence BONNARDE (pouvoir à Émilie JORY), Sébastien GAGER (pouvoir à Sylvain DOLIVET)

Émilie JORY a été élue secrétaire de séance.

Nombre de votes exprimés : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

DCM 37-2026 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Vu le Code Général des collectivités territoriales, et notamment son article L 5216-5,
Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes :

Organisme	Proposition 2026
Com' une image	350.00 €
Vous ne rêvez pas encore	350.00 €
Le Loup Blanc	350.00 €

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **DÉCIDE** d'attribuer aux organismes listés dans le tableau ci-dessus, le montant des subventions accordées pour 2026
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires au versement des dites subventions sont inscrits au budget primitif 2026.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Christian SAGET

MAIRIE (Indre-et-Loire)

Certifié exécutoire le
Vu sa transmission en s/Préfecture
le
Affiché le